

BRIARE

Le siège de la com-com' inauguré



CÉRÉMONIE. Maria-Dolores Pommier-Martinez, sous-préfète de Montargis (troisième en partant de la droite), a coupé le ruban inaugural, entourée des personnalités présentes.

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'à ce lieu, mercredi, l'inauguration du siège de la communauté de communes du canton de Briare, situé 42, rue des Prés-Gris.

Après une visite du centre aquatique, qui offre un espace de vie où petits et grands peuvent s'amuser, se dépenser ou se détendre dans plus de 1.600 m², Monique Martinet, premier adjoint au maire de Briare, a accueilli avec fierté et émotion Maria-Dolores Pommier-Martinez, sous-préfète. Elle l'a remerciée pour le soutien déterminant qu'elle a apporté dans la réalisation de cette infrastructure et

la priée de bien vouloir couper le ruban inaugural. Le projet a débuté après les élections de 2008 afin de transférer le siège existant dans le lieu existant et identifiable.

Le personnel désormais bien installé

En mars 2009, avec l'appui de la sous-préfète, le dossier est lancé, l'achat d'un terrain est effectué et Marius Collet, maire de Briare, se défait de son droit de préemption. Le permis de construire est accordé très rapidement et Marius Collet signe l'arrêté de financement. La réalisation est confiée à M. Caussarries, architecte. Le coût initial de 525.031 € a

vu une augmentation de 2,97 % par rapport à l'enveloppe prévue.

La direction départementale de l'équipement a accordé une subvention de 118.480 €, le conseil général de 75.000 €, représentant 37 % de la dépense ; le reste a été financé par des fonds propres et un peu d'emprunt.

Il fallait vraiment améliorer les conditions de travail et l'accueil ; de plus, l'abandon des anciens locaux, très étroits, a permis aux logements-foyer de s'étendre.

En fin de cérémonie, Maria-Dolores Pommier-Martinez s'est déclarée heureuse d'être là et s'est félicitée de voir le person-

nel correctement installé dans un cadre magnifique. Ainsi, il pourra travailler correctement en intercommunauté, pour mener à bien les projets et répondre aux attentes de la population.

Les territoires doivent prendre en main leur destin, anticiper les axes stratégiques pour les mettre en valeur, aménager les espaces, privilégier les axes prioritaires. L'union fait la force ; il faut être uni et solidaire pour relever le défi de l'avenir.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif pour fêter cette belle réalisation. ■

Renée Bourgeois